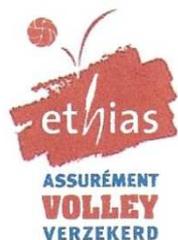


V
O
L
L
E
Y
L
U
X

Editeur responsable :

FVWB.-F.R.B.V.B. – Comité Provincial du Luxembourg
Guy Burton , Le Pas de Loup, 38 6791 - GUERLANGE



«Avec le soutien de la Province de Luxembourg»

Bulletin n° 04 du 22 février 2023

SAISON 2022 - 2023



Association des Clubs de Volley Ball du Luxembourg



**BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CLUBS
DE VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (A. C. V. B. L.)
DE LA F.V.W.B. ASBL**

www.volleylux.com



Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

Demandez vite une offre sur ethias.be ou au 0800 23 777

ethias
Les efficacassureurs

Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" A. C. V. B. L.

N° 04 du 22 février 2023
saison 2022 - 2023

Administration - abonnements
Guy BURTON

Le Pas de loup, 38
6791 - GUERLANGE
☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page
Guy BURTON

Président provincial

Bernard VALENTIN
Grand_Rue, 84
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Président provincial honoraire

Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
0475/57.70.27 (GSM)
E-Mail : michelforget15@gmail.com

Secrétaire provincial

Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL P)
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Trésorier provincial

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
E-Mail : volleyil.massart@gmail.com

Commission des rencontres

Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
061/23.13.08 (TEL B)
0498/26.22.02 (GSM)
E-Mail : am.habets@gmail.com

Commission d'arbitrage

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Cion statuts et règlements

Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX)
E-Mail : gruselindr@hotmail.com

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.

Commission technique + commission jeunes

Fabienne WINAND
Lenclos, 74/5
6740 ETALLE

0495/28.71.38 (GSM)
E-Mail : fabienne@winand.be

Sonia LAURENT
Rue Hautmont, 15D
4990 LIERNEUX
0495/12.51.81 (GSM)
E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission propagande/Presse

Bernard VALENTIN
Grand Rue, 84
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Libre

Xavier SMAL
Rue Bel Air, 38
6890 OCHAMPS
0477/38.93.03
E-Mail : xavier.smal@gmail.com

Représent. des joueur/euses

Sonia LAURENT
Rue Hautmont, 15D
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)
E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission loisir

Dominique ROMAIN
Rue de Neufchâteau, 132 E 62
6700 ARLON
0497/05.77.35 (GSM)
E-Mail : grosromain@hotmail.com

Commission beach-volley

Robert DUMONT (dit Bob)
Rue de Hachy, 119
6717 NOBRESSART
0495/54.80.77 (GSM)
E-Mail : bobdumont73@gmail.com

Philippe SAK
Rue du Centre, 72
6700 ARLON
00352/661-07.32.34
E-Mail : philippesak@hotmail.com

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LUNDI 13.02.2023

Présents : F. WINAND, B. DUMONT, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER,
J.-L. MASSART, P. SAK, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : A.-M. HABETS, S. LAURENT, D. ROMAIN

1. RENCONTRES.

- a) Suite aux derniers changements en matière de congés scolaires, le 1^{er} mai tombe en plein congé de printemps. Or, cette date était initialement fixée pour l'organisation des finales des coupes provinciales ainsi que des finales des championnats des jeunes. Le CA a donc décidé de déplacer ces organisations au 29.04.2023.
- b) Le règlement de la coupe sera modifié en conséquence.
- c) Comme le prévoit notre R. O. I., les équipes de P1 peuvent renoncer à la montée en promotion. Cette année 3 équipes renoncent à l'accession au niveau supérieur. Il s'agit des équipes de Champion P1 dames A et B ainsi que celle de Stabulois P1dames A.
- d) Des play-offs sont organisés en P1 messieurs, P2 messieurs, P2 dames et P4 mixte.
- e) Le 26.02.2023 sont organisées les finales des coupes de Belgique au Sportpaleis d'Anvers. La province a reçu 40 tickets d'entrée gratuite, ce qui nous permet aux clubs d'obtenir 2 places pour se rendre à cet événement. Il est bien évident que les tickets distribués devront être utilisés.

2. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) L'entraînement provincial du 05.02.2023 a été annulé, faute de combattants. Malheureusement, l'annulation ayant été faite trop tard, la location a été facturée.
- b) Le prochain entraînement provincial est fixé au 12.03 prochain.
- c) Les tests « Haut potentiel » consistaient à faire passer les participants à différents ateliers pour juger différentes de leurs capacités physiques. Les 23 participants ont joué le jeu et leur ressenti est positif. Les conclusions du directeur technique de la FVWB n'ont pas encore été dévoilées.
- d) Les inscriptions au stage ADEPS qui se déroulera du 20 au 24.02.2023 ont été bouclées en 30 minutes. Il y avait 25 places en internat et 12 en externat. Le staff technique sera aidé par un jeune faisant ses études au CRIPS (France) section volley-ball.
- e) Le 21.02.2023 est programmée une réunion de la commission technique FVWB. Bob Dumont y participera en temps de représentant de la province.

3. MINI-VOLLEY.

- a) Le responsable mini-volley a envoyé un courrier à tous les clubs de la province afin de les sonder quant à la possibilité de relancer les compétitions en pupilles et minimes. 14 clubs ont répondu.
- b) 4 clubs ont suffisamment de jeunes pour participer à ces compétitions : il s'agit de Libramont, Stabulois, Athéna et Bouillon. D'autres clubs n'ont pas du tout de jeunes parmi leurs affiliés.

- c) Le responsable est optimiste quant à la possibilité de relancer les tournois comme ce fut le cas il y a quelques années maintenant.

4. BEACH-LOISIRS.

- a) Le seul week-end retenu pour l'organisation d'un tournoi de beach-volley est le week-end du 24/25.06.2023.

5. LOISIRS.

- a) Contrairement à ce qui avait été décidé lors du dernier CA, le responsable Loisirs n'a pas jugé utile de contacter la fédération Luxembourgeoise pour connaître le niveau de jeu de 2 joueurs loisirs du club de Pétange.
- b) Il n'a pas jugé utile parce qu'il a été voir le match qui opposait Etalle Loisir à Pétange et a constaté que, même si des joueurs ont un niveau de jeu respectable, il ne les voit pas jouer dans le championnat « Novotel ligue », étant le championnat le plus élevé au GDL.
- c) Cependant, le sujet sera abordé lors de la réunion de fin de championnat.

6. ARBITRAGE.

- a) Le vendredi 17.02.2023 a été fixée une réunion destinée à former les nouveaux arbitres à l'utilisation de Volleyspike et à la manière de se présenter aux équipes.
- b) Il est difficile d'envoyer des arbitres à visionner les nouveaux arbitres car ils sont relativement rares à être disponibles pour pouvoir le faire.
- c) Les amendes pour manque d'arbitres pour le 1^{er} tour ont été calculées et figureront sur la prochaine facture.

7. TRESORERIE.

- a) La situation financière de l'ACVBL est toujours aussi saine. Les dépenses au 31.01.2023 sont inférieures de presque 9.000€ par rapport aux recettes.
- b) Les clubs en retard de paiement ont régularisé la situation.
- c) Les cotisations pour les + de 18 ans seront reprises sur les prochaines factures.

8. STATUTS ET REGLEMENTS.

- a) Le responsable des statuts et règlements a terminé les modifications à effectuer aux statuts de l'ACVBL pour qu'ils soient conformes aux nouvelles réglementations en la matière et détaille les changements apportés.
- b) Il transmettra les statuts corrigés à l'ensemble des administrateurs de manière à ce qu'ils le relisent et puissent communiquer les éventuels erreurs ou oublis dans les meilleurs délais.
- c) Il est rappelé que ces statuts rectifiés devront être validés par l'AG de fin de saison pour qu'ils puissent être publiés au Moniteur Belge avant le 1^{er} janvier 2014.

9. DIVERS.

- a) Le rapport du CA du 09.01.2023 est approuvé.
- b) A la date du 13.02.2023, le secrétaire n'avait reçu que 10 inscriptions à la formation DEA, ce qui étonne le CA alors que cette formation permettait de valider sa carte de coach pour la prochaine saison. Malgré la faible participation, le CA décide de la maintenir en espérant un sursaut de dernière minute de certains coachs.
- c) Les différentes commissions ayant transmis les renseignements demandés pour le projet « Reconnaissance Royale », le document a pu être finalisé et signé et peut être envoyé au Chef de Cabinet de sa Majesté le Roi. Maintenant, il va falloir faire preuve de patience avant de savoir si ce titre est accordé à l'ACVBL.
- d) Le tournoi des 2^{èmes} de 1^{ère} provinciale doit avoir lieu dans la province et se déroulera les 6 et 7 mai 2023. Il reste encore à déterminer le lieu.
- e) Suite à des menaces d'un spectateur de Bertrix lors d'un match, le parquet Fédéral a apporté un jugement à cet événement. Le secrétaire demande comment la province peut-elle vérifier l'exécution de ce jugement par le club de Bertrix. Normalement, c'est le Parquet qui désigne les personnes chargées de la vérification et si rien n'a été demandé à la province, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper.

Fin de la réunion : 22h00

COMMISSION D'ARBITRAGE.

Amendes de la Commission d'Arbitrage pour la saison 2022 / 2023.

Du 01/09/2022 au 31/12/2022.

A.12. BERTRIX	manque 2 arbitres (P2M 7 matchs) (P3D 10 matchs)	15,00x 17 = 255,00 €
A.12. Femina BASTOGNE	manque 2 arbitres (P2D 10 matchs) (P3D 1 1 matchs)	15,00x 21 = 315,00 € —
A.12. VBC HOUFFALIZE	manque 2 arbitres (P2M 9 matchs) (P2D 8 matchs)	15,00x 17 = 255,00 € —
A.12. LA SEMOIS	manque 3 arbitres (PIM 8 matchs) (P2M 7 matchs) (PID 10 matchs)	15,00x 25 = 375,00 € —
A.12. LA VIERRE	manque 2 arbitres (PIM 9 matchs) (P3D 9 matchs)	15,00x 18 = 270,00 € —
A.12. VC ROCHOIS	manque 1 arbitre (P2D 10 matchs)	15,00x 10 = 150,00 € —
A.12. VC STABULOIS	manque 1 arbitre (P3DC 9 matchs)	15,00 x 9 = 135,00 €
A.12. Marquise HABAY	manque 2 arbitres (P2D 9 matchs) (P3DB 9 matchs)	15,00x 18 = 270,00 € —
A.12. VC LIBRAMONT	manque 1 arbitre (P2D 9 matchs)	15,00 x 9 = 135,00 €

Ces amendes seront reprises dans le prochain relevé de compte de la trésorerie provinciale du C.P. Lux.

Responsable C.P.A. Lux.
HAAGER Léopold

Le Samedi 25 mars 2023

Scolaire Filles - Filet : 2m18		Scolaires Garçons - filet 2m35		Juniors garçons filet - 2m43	
Bertrix	Athus/Mess	Bertrix	Athena	Bertrix	Athena
La Vierre	Houffalize	Athena	Houffalize	Houffalize	Houffalize
Stabulois	Libramont	Houffalize	Stabulois	Stabulois	Stabulois
Bouillon	Champlon	Stabulois		Semois	Semois
Athena	Femina Bast			VirVoITon	VirVoITon

Scolaires filles		Scolaires garçons		Juniors garçons	
Terrain 1	Marqueur	Terrain 2	Marqueur	Terrain 2	Marqueur
08:30 Bertrix	Libramont	Athena	Libramont	Athena	Athena
09:30 Bouillon	VirVoITon	La Vierre	Bouillon	La Vierre	La Vierre
10:30 Houffalize	Arlon	Libramont	Arlon	Libramont	Libramont
11:30 Bouillon	Habay	La Vierre	Habay	Athena	Athena
12:30 Houffalize	Champlon	Athena	Champlon	Libramont	Libramont
13:30 Bouillon	Arlon	Libramont	Bouillon	Libramont	Libramont
Terrain 1	Marqueur	Terrain 2	Marqueur	Terrain 2	Marqueur
14:45 Bertrix	Libramont	Arlon	Bertrix	Arlon	Bertrix
15:45 Bertrix	Arlon	Libramont	Arlon	Libramont	Arlon
16:45 Bertrix	Stabulois	Libramont	Bertrix	Libramont	Bertrix
Terrain 1	Marqueur	Terrain 2	Marqueur	Terrain 2	Marqueur
18:00 Bertrix	Athena	Houffalize	Bertrix	Houffalize	Bertrix
19:00 Athena	Houffalize	Stabulois	Houffalize	Stabulois	Houffalize
20:00 Bertrix	Stabulois	Athena	Bertrix	Athena	Bertrix

Scolaires filles		Scolaires garçons		Juniors garçons	
Terrain 3	Marqueur	Terrain 3	Marqueur	Terrain 3	Marqueur
Houffalize	Houffalize	Houffalize	Stabulois	Semois	Semois
Athena	Athena	Bertrix	Semois	Bertrix	VirVoITon
Champlon	Champlon	Houffalize	Athena	Houffalize	Houffalize
19	19	2	2	3	3
17	17	5	5	6	6
21	21	8	8	9	9

Scolaires filles et Garçons et Juniors Garçons. Se joue en 2 sets secs de 25 pts

Il sera attribué 1pts par set gagné. Pour le classement en cas d'égalité de pts, Il sera tenu compte du quotient avec 3 décimales entre le total des points gagnés et des points perdus.

Dimanche 26 mars 2023

Cadettes filles filet - 2m14		Juniors filles filet - 2m24	
Arlon	Arlon	Bertrix	Bertrix
Bertrix	Bertrix	Bouillon	Bouillon
La Vierre	La Vierre	Athens	Athens
Athus/Mess	Athus/Mess	Stabulois	Stabulois
Stabulois	Stabulois	Laroche	Laroche
Femina Bast	Femina Bast	VirVolton	VirVolton
Libramont	Libramont		
Semois	Semois		

Cadettes filles					
Terrain 1	Marqueur	Terrain 2	Marqueur	Terrain3	Marqueur
08:30 Arlon	Arlon	La Vierre	La Vierre	Stabulois	Femina Bas
09:30 Libramont	Bertrix	Bertrix	Athus/Mess	Athus/Mess	Femina Bast
10:30 Femina Bast	Semois	Arlon	La Vierre	Bertrix	Stabulois
11:30 Stabulois	Libramont	Femina Bas	Semois	Arlon	Athus/Mess
	Libramont				La Vierre

Juniors filles					
Terrain 1	Marqueur	Terrain 2	Marqueur	Terrain3	Marqueur
13:00 Bertrix	Bertrix	Athens	Athens	Stabulois	VirVolTon
14:00 Arlon	Bouillon	Bouillon	La Roche	La Roche	Stabulois
15:00 VirVolTon	Bertrix	Bertrix	Athens	Bouillon	La Roche
16:00 Stabulois	Arlon	Arlon	Athens	Athens	Stabulois
17:00 Bouillon	Arlon	VirVolTon	Bertrix	VirVolTon	Stabulois
	Arlon	VirVolTon	La Roche	La Roche	

Cadettes filles et Juniors Filles. Se joue en 2 sets secs de 25 pts
 Il sera attribué 1pts par set gagné. Pour le classement en cas d'égalité de pts, il sera tenu compte du quotient avec 3 décimales entre le total des points gagnés et des points perdus.

Règlement championnat des Jeunes 2022-2023

Pour une bonne organisation des rencontres, la présence de toutes les équipes est souhaitée dès le début de la compétition.

Toutes les équipes doivent être présentes suffisamment tôt, pour ne pas retarder le déroulement des rencontres. Toute équipe, non présente en tenue 5 minutes avant l'heure fixée pour le début de la rencontre sera déclaré forfait pour cette rencontre.

La liste des joueurs et joueuses (feuille remise avec ce règlement) sera vérifiée lors de la rencontre initiale de l'équipe.

L'organisateur ne fournit pas les ballons d'échauffement

Chaque club doit présenter un marqueur par équipe engagée dans le championnat. Pour une bonne organisation, en aucun cas, le coach et le marqueur ne sont identiques.

Les règles de la compétition provinciale sont d'applications pour le championnat des jeunes. Les rencontres se disputent, en 2 sets secs de 25pts.

Les finales auront lieu à Champlon le samedi 29 avril au matin avant les finales des coupes provinciales

Le responsable peut modifier le type des rencontres dans l'intérêt de la compétition.

Il sera attribué 1pt par set gagné. Pour le classement en cas d'égalité de pts il sera tenu compte du quotient avec 3 décimales entre le total des points gagnés et des points perdus. En cas de nouvelle égalité influençant les possibles qualifiés pour la finale (pas le classement) un set de 10 min sera joué. (Une balle servie avant la fin du temps réglementaire sera comptabilisée)

La liste de force doit être remplie à l'avance et remise au secrétariat dès votre arrivée à la salle. L'organisateur ne surveille pas vos objets de valeur laissez-les à la maison, vous serez certain de les retrouver.

N'oubliez pas d'apporter bonne humeur, plaisir de jouer ; laissez railleries, protestations, grognes, aux vestiaires.

Je vous rappelle que l'équipe qui termine première de sa catégorie ou qui gagne une rencontre unique du championnat DOIT participer aux finales francophones les 20 - 21 MAI 2023 en province de Namur

La remise de la coupe à l'équipe victorieuse se fera le 29 avril directement après la finale de la catégorie concernée.



FEDERATION
VOLLEY
WALLONIE-BRUXELLES



*Une activité développée par le département « Formation de cadres FVWB »
en lien avec l'ADEPS*

COURS MSA animateur 2023 En Province de Luxembourg À Chantemelle

DI 28/05/23 : 9h00-13h00—Module CS 121—en présentiel (+ 2h en ligne)

DI 04/06/23 : 9h00-13h00—Module CS 122—en présentiel (+ 2h en ligne)

Inscription : coachs@fvwb.be

Droits d'inscription : 50€

**un maximum de 20 participants (et un minimum de 8 participants)*

***date limite de rentrée des inscriptions - le 25/05/2023*





COURS SPÉCIFIQUES **MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN VOLLEY-BALL**

En Province de Luxembourg - Chantemelle

DESCRIPTION

:

Cette formation de 12h comprend :

- Le module CS 1.2.1 (6h : 4h en présentiel + 2h d'un parcours digitalisé sur la plateforme de la FVWB)
- Le module CS 1.2.2 (6h : 4h en présentiel + 2h d'un parcours digitalisé sur la plateforme de la FVWB)
- L'évaluation

Elle donne lieu à l'obtention du brevet Animateur, reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui donne accès à la carte de coach D.

CONDITIONS GENERALES :

- Etre âgé de 15 ans minimum.
- Etre affilié dans un club de la FVWB asbl ou à une autre fédération de volley-ball.
- S'acquitter d'un droit d'inscription de 50€ à verser pour le 25/05/23 sur le compte de la FVWB (BE16 0353 2657 3274 - GEBABEBB).
Ce montant comprend 35€ pour l'inscription au cours et 15€ pour l'homologation ADEPS.
- Renvoyer le formulaire d'inscription et les documents demandés pour le 25/05/23.
- Veiller à atteindre au moins 80% de participation et renvoyer les travaux d'évaluation dans les délais fixés.

TITULAIRE DU COURS

:

Geoffrey MAUROY et Xavier FLAMME
Responsables « Formation cadres de la
FVWB »

+32(0)81/26.09.02

geoffrey.mauroy@fvwb.b

e

xavier.flamme@fvwb.be

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE - CONTACT :

Alexandra SEPP

Responsable administrative « Formation cadres de la
FVWB » rue de Namur, 84

B-5000 Namur (Beez)

+32(0)81/26.09.02

coachs@fvwb.be

CHARGÉS DE COURS :

Geoffrey
MAUROY Xavier
FLAMME

COURS SPÉCIFIQUES

MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR EN VOLLEY-BALL SESSION

NAMUR

Module CS 1.2.1	Formes de jeu à effectif réduit en volley-ball	Complexe Sportif Chantemelle Rue de la Gravelle, 57 6742 Chantemelle	Di 28/05/23 – 9h00-13h00 - évaluation sous forme d'un travail à rendre.
Module CS 1.2.2	Créer des tâches sur base des 5 thèmes technico-tactiques du volley-ball	Complexe Sportif Chantemelle Rue de la Gravelle, 57 6742 Chantemelle	Di 04/06/23 – 08h00-12h00- évaluation sous forme d'un travail à rendre.

TABLEAU 3 - CONTENU de la formation MONITEUR Sportif INITIATEUR Volley-Ball

Thématique 1 Cadre institutionnel et législatif	Thématique 2 Didactique et méthodologi e	Thématique 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Thématique 4 Aspects sécuritaires	Thématique 5 Ethique et déontologie
Module CS 1.1.1 Droits et devoirs de l'entraîneur au sein de la FVWB 0,5 heure (0,5)*	Module CS 1.2.1 Formes de jeu à effectif réduit en volley-ball 6 heures* (2)	Module CS 1.3.1 Les habiletés techniques fondamentales du volley-ball 4 heures	Module CS 1.4.1 Principes de base de l'échauffement et du retour au calme 2 heures	Module CS 1.5.1 Ethique et hygiène en volley-ball 2 heures
Module CS 1.1.2 Intégration de l'arbitrage dans la formation des débutants 1,5 heure (0,5)	Module CS 1.2.2 Créer des tâches sur base des 5 thèmes technico-tactiques du volley-ball 6 heures*(2)	Module CS 1.3.2 Liens entre les formes de jeu 3c3, 4c4, 6c6 4 heures		
	Module CS 1.2.3 Principes d'action méthodologiques appliqués au volley-ball 2 heures*(0,5)			
	Module CS 1.2.4 Analyse réflexive de sa pratique 3 heures (1)			
	Module CS 1.2.5 Utilisation de la vidéo dans l'initiation du joueur 1,5 heures*(0,5)			
	Module CS 1.2.6 Habilité motrice de l'entraîneur au service de l'apprentissage 1,5 heures			
	Module CS 1.2.7 Stage 8 heures			

Modules de la
formation Animateur :
12h

Spécifique Moniteur
Sportif Initiateur :
Activités de formation
et d'évaluation - 22h
Stage – 8h
Total : 42h

(n) : travaux, cours
inversés
* : activités
d'évaluation intégrées
+ complément si
nécessaire

**COURS SPÉCIFIQUES
MONTEUR SPORTIF ANIMATEUR EN VOLLEY-BALL
SESSION LUXEMBOURG
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

à renvoyer au secrétariat de la FVWB

par la Poste (rue de Namur, 84 à 5000 BEEZ) ou par Email (coachs@fvwb.be)

pour le **25/05/23 au plus tard**

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse e-mail :@.....

Date de naissance :

Club :

Licence n°

Verser la somme de 50€ sur le compte de la FVWB
BE16 0353 2657 3274 – GEBABEBB

Communication obligatoire lors du paiement : « Animateur VB 2023 session LUX Nom + Prénom »

Joindre une copie de la **preuve de paiement** au formulaire d'inscription.



- Tournoi International Féminin de Beach Volley Indoor organisé par la FVWB et le soutien de l'ADEPS
- 4 et 5 mars, 11h-17h30
- Rue Dante 22/33 1070 Anderlecht, Salle de Beach volley couverte
- Entrée gratuite.
- Participant.e.s :

- | | |
|---|--|
| • Christelle Quillan / Ophélie Lusson (FRA) | Berndt /Van der Veer (GER) |
| • Ezter Rozsas / Flora Zonai (HUN) | Schürholz / Schmitt (GER) |
| • Team-TATAREK: Kinga Legieta / Aleksandra Chyle (POL) | Noa Sonnevile / Mila Konink (HOL) |
| • Muriel Bossert / Noemi Sibó Sapi (SUI) | Maren de Jong / Trijntje Verbeek (HOL) |
| • Livia Stolz /Julie Bovet (SUI) | Fiona Stelma / Alice Gerbaud (BEL FVWB) |
| • Kernen/Niederhauser (SUI) | Hannelore Bex / Anne Line Vervloet (BEL VV) |
| • Kressler/Schalteger (SUI) | Emma Dumont / Ines Piret (BEL VV-FVWB) |
| • Gerson/Kissling (SUI) | Kato Hillen / Lotte Pareyn (BEL VV) |

